

L'Ecole des Parents et des Éducateurs de Loire-Atlantique reste, gratuitement, à votre écoute, par téléphone, en attendant votre rendez-vous :

Inter Service Parents

02 40 35 00 88

Lundi et vendredi de 10h à 15h

Mardi et jeudi de 14h à 18h

Mercredi de 10h à 13h

L'école des parents et des éducateurs peut aussi vous recevoir au siège :

29 rue Romain Rolland - 44100 NANTES

4^{ème} étage – interphone n°43

Bus : Arrêt Mendès France, lignes 23, 40, 59, 81, 91

Tram : Arrêt Romain Rolland ou Mendès France, ligne 1

OU

La permanence du Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes (PAEJ)

Tous les mercredis sur le vignoble

Pour prendre rendez-vous :

02 40 35 47 73

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

ou par mail : epe44@ecoledesparents.org



Permanences d'écoute et de soutien aux parents du Vignoble

Septembre à Décembre 2026



Commune de Montbert

Sur le Vignoble nantais, l'École des Parents et des Éducateurs propose des permanences de soutien aux parents, assurées par une psychologue, Pauline AUGER.

Parents, vous pouvez venir seuls ou accompagnés de votre enfant ou adolescent pour :

- Être écoutés, soutenus, guidés, accompagnés dans votre rôle de parents
- Échanger sur une situation personnelle qui interroge ou pose problème (problème relationnel, familial, scolaire ou de comportement)

Vous êtes intéressé ?

Contactez le standard de la Délégation Vignoble
au **02 44 76 40 00**

et prenez rendez-vous
sur la permanence de votre choix...

Loroux-Bottereau
Espace Départemental des Solidarités - 15 route de Barbechat

De 9h à 13h00 et de 14h00 à 17h00 :
4 septembre 2026 6 novembre 2026
2 octobre 2026 4 décembre 2026

Vallet
Espace Départemental des Solidarités - 48 rue d'Anjou

De 9h à 13h00 et de 14h00 à 17h00 :
11 septembre 2026 13 novembre 2026
9 octobre 2026 11 décembre 2026

La Haye Fouassière
Maison de l'Enfance – 6 rue du Chanoine Dubois

De 9h à 13h00 et de 14h00 à 17h00 :
25 septembre 2026 27 novembre 2026
23 octobre 2026

Clisson
Espace Départemental des Solidarités – 1 rue Francois II

De 9h à 13h00 et de 14h00 à 17h00
18 septembre 2026 20 novembre 2026
16 octobre 2026 18 décembre 2026

Une participation financière (chèque, espèces, carte bancaire ou virement) vous sera demandée en fonction de votre quotient familial CAF